

# 14<sup>ème</sup> CÉRÉMONIE de remise des prix

Lundi 3 mars 2014

Salle Victor Hugo

101 rue de L'Université  
75007 Paris



**CNCC**  
COMPAGNIE  
NATIONALE DES  
COMMISSAIRES AUX  
COMPTES

**ORDRE DES  
EXPERTS-COMPTABLES**   
**Conseil Supérieur**



**Joseph ZORGNIOTTI**

Président du Conseil supérieur  
de l'ordre des experts-comptables

## Le mot du Président



*La loi portant engagement national pour l'environnement (Grenelle 2) est venue prolonger une décennie de développement législatif et réglementaire, élargissant ainsi la prise en compte du développement durable dans les entreprises.*

*De plus en plus d'entreprises sont concernées par l'élaboration d'un reporting de leurs informations sociales et environnementales ; de plus en plus d'entreprises non soumises à cette obligation mettent en place, à la demande de leurs donneurs d'ordre ou de leur propre initiative, une démarche de responsabilité sociétale (RSE).*

*De nombreuses TPE et PME ne se sentent cependant pas suffisamment concernées par un cadre législatif et réglementaire qui peut pourtant avoir un impact sur leur activité, qu'il s'agisse de problématiques générales (code de l'environnement, installations classées pour la protection de l'environnement, éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels, établissements recevant du public...) ou spécifiques (éco-contributions...), souvent complexes à appréhender.*

*Les professionnels de l'expertise comptable ont décidé d'accompagner les chefs d'entreprises en matière de RSE, et leur proposent trois types de missions :*

- attestations pour les éco-organismes ; bilans des émissions de gaz à effet de serre ; vérification des informations sociales et environnementales ;
- établissement d'informations extra-financières, permettant d'initier ou de faire valoir une démarche RSE, notamment en vue de la constitution de dossiers de demandes d'aides ou de subventions ;
- conseil de mise en conformité avec la réglementation applicable, notamment dans une logique de développement et de conquête de nouveaux marchés.

*En matière de RSE comme en toutes matières concernant les entreprises, les experts-comptables s'engagent pour leurs clients.*

*Vous pouvez compter sur eux !*

## Le mot du Président



**Yves Nicolas**

Président de la Compagnie nationale  
des commissaires aux comptes



**« Le développement durable s'associe désormais à une véritable démarche économique pour permettre la croissance sans remettre en cause l'avenir de nos enfants... »**

Aujourd'hui cette définition, si souvent employée, prend sa réelle dimension. Notre société n'a jamais eu autant conscience de la proximité de certaines échéances susceptibles d'avoir un impact significatif sur nos modes de production, de consommation et tout simplement de vie.

Ces principales échéances sont aujourd'hui connues et ne font plus débat : réchauffement climatique, démographie galopante, disponibilité des ressources naturelles, autant de sujets qui impactent notre économie.

En France, cela s'est traduit par le vaste débat sur le Grenelle de l'environnement et pour nous, commissaires aux comptes, cela se concrétise par une mission spécifique très importante auprès des entreprises.

Cette mission est originale pour trois raisons :

- Elle l'est tout d'abord, parce qu'en parlant environnement et évolution sociétale, on parle aussi de responsabilité des entreprises et nous devons être résolument présents pour accompagner ce mouvement qui assure et rassure les engagements de tous.
- Elle l'est aussi, car c'est la première fois, après de nombreux débats, que le législateur et le gouvernement nous confient, par une norme particulière, cette mission spécifique. Nous devons, en effet, attester les informations sociétales et environnementales fournies par les entreprises et mieux encore, si elles le souhaitent, leur permettre de valoriser leur communication sur ces sujets.
- Elle l'est enfin, car c'est la première mission sur des données extra-financières sur lesquelles vont se prononcer les commissaires aux comptes. Le champ de ces nouvelles données est à la fois considérable mais aussi d'une importance capitale, car il engage un nouveau regard sur la certification de données produites par les entreprises.

Ce Trophée témoigne de la volonté de la Compagnie nationale d'être aux côtés de celles et ceux qui s'engagent dans cette cause.



## Avant-propos...



**Mohamed Laqhilà**

Président du Comité RSE  
du Conseil supérieur de l'ordre  
des experts-comptables



**Jean-Luc Barlet**

Président du groupe  
de travail RSE de la Compagnie  
nationale des commissaires  
aux comptes

*Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! » Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »*

### **Légende du Colibri - Légende AmérIndienne**

*Mesdames, Messieurs,*

*S'engager dans une démarche RSE (Responsabilité sociétale de l'entreprise) n'est plus réservé aux grands groupes ou aux entreprises réglementées sur un marché. Il s'agit de faire autrement pour agir différemment et apporter ainsi, chacun à sa façon, sa pierre à l'édifice !*

*Lorsque le professionnel de l'expertise comptable conseille le client pour la mise en place d'une politique RSE dans le cadre d'une approche professionnelle et durable, ou qu'il accompagne son reporting RSE, le commissaire aux comptes vérifie, certifie, démontrant ainsi la symbiose de ces deux professions.*

*Leur complémentarité est donc essentielle et n'est plus à démontrer.  
C'est pourquoi nous avons décidé de nous associer encore plus étroitement, notamment dans le cadre du Trophée de la profession comptable.*

*Nos Institutions, le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables et la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, confirment ainsi leur engagement et leur volonté de mettre en place une véritable démarche RSE dans toutes les entreprises, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité et d'œuvrer ensemble pour démontrer que la profession comptable est actrice de la RSE.*

*Nous remercions toutes les personnes, et notamment les membres du Comité RSE du Conseil supérieur et les membres du groupe de travail RSE de la Compagnie, qui contribuent à faire de nos projets de vrais succès en nous aidant à les développer et en favorisant leur diffusion.*

*Nous félicitons ces entreprises candidates qui ont accepté de partager avec nous leurs bonnes pratiques !*

# Historique...

**L'Ordre des experts-comptables, créé par l'Ordonnance du 19 septembre 1945, est représenté par le Conseil supérieur et 23 conseils régionaux.**

## SON OBJET :

- assurer la représentation, la promotion et la défense de la profession, tant en France qu'à l'étranger et veiller au respect de la déontologie professionnelle ;
- édicter des normes et publier des recommandations que doivent appliquer les professionnels de l'expertise-comptable dans l'exercice de leurs missions ;
- participer à l'élaboration et la diffusion de la doctrine comptable nationale et internationale ;
- être une force de proposition auprès des pouvoirs publics, intervenir sur toutes les questions techniques permettant un meilleur service aux entreprises et à l'économie nationale.

## L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES ET LA RSE :

La RSE, facteur de progrès, d'innovation, de compétitivité et de performance, représente une réelle source d'opportunités pour les organisations (quels que soit le secteur d'activité, leur taille, leur forme juridique), y compris pour les cabinets d'expertise comptable.

En tant que conseiller privilégié des entreprises et conscient des nombreux enjeux notamment pour les PME, le professionnel d'expertise comptable a un rôle fondamental à jouer dans la prise en compte du développement durable dans les stratégies des entreprises. En termes d'information, de sensibilisation, de formation et d'accompagnement, il est à même de démontrer au chef d'entreprise les bénéfices induits par la mise en place et le suivi d'une telle stratégie, ainsi que par l'adéquation avec les réglementations toujours plus nombreuses sur ce sujet.

Dans cette logique, le **Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables** a entrepris de nombreuses actions, notamment :

- la mise en place d'un Comité environnement, dès 1999, intitulé depuis mars 2013 Comité RSE, présidé par Mohamed Laqhila ;
- l'organisation des Trophées RSE de la profession comptable depuis l'an 2000, ainsi que l'organisation en partenariat avec l'ACCA des Trophées Européens : « European Sustainability Reporting Awards – ESRA » (1998 à 2005) ;
- la création du Club Développement Durable, (avril 2007), présidé par Mohamed Laqhila, dont les groupes de travail sont :
  - « recherche de nouvelles comptabilités soutenables », avec un sous-groupe qui se penche sur « les monnaies complémentaires »,
  - « missions, outils, publications », avec un sous-groupe sur « l'empreinte économique locale »,
  - « la démarche RSE au sein des cabinets d'expertise comptable » ;
- la contribution au Grenelle 1 dans le Comité opérationnel sur « Entreprises et RSE » ;
- la présidence d'ESRA (European Sustainability Reporting Association) de juin 2009 à décembre 2012 ;
- la participation à des consultations des ministères (à titre d'exemples : plan stratégique national en faveur de la RSE, arrêté RSE article 225) ;
- la rédaction de nombreux articles de presse ;
- la mise en place d'outils web : site internet du Club Développement Durable (2010 – [www.cdd.asso.fr](http://www.cdd.asso.fr)), page RSE sur le site du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables (<http://www.experts-comptables.fr/csoec/RSE>), newsletter développement durable (1<sup>er</sup> trimestre 2014), etc. ;
- le développement du réseau et des partenariats : ADEME, Comité 21, Institut de l'Economie Circulaire, etc.

**Le Comité RSE et le Club Développement Durable ont par ailleurs rédigé et diffusé un certain nombre d'ouvrages, tels que :**



### 8 lignes directrices pour un rapport développement durable

Dans le cadre du 13<sup>ème</sup> Trophée de la Qualité des informations environnementales et sociales que le Conseil supérieur remet tous les ans à des entreprises qui communiquent ces informations de façon pertinente, transparente et fiable, nous avons souhaité mettre à disposition des entreprises qui ont une démarche RSE, non formalisée, des lignes directrices pour les aider à réaliser leur rapport développement durable.



### L'expert-comptable et la RSE : point d'actualité, missions pour les PME et outils pour la profession

Ce guide présente le contexte et les enjeux de la RSE. Il propose aux experts-comptables des outils pratiques pour réaliser leurs missions auprès des PME : grille de questionnement, diagnostic RSE... Une liste de liens utiles

est également à disposition pour en savoir plus.  
Septembre 2012 – téléchargeable sur BibliOrdre



#### **Responsabilité sociétale : comment répondre aux attentes de vos clients.**

Ce guide propose des orientations et outils sur lesquels peut se baser le professionnel pour accompagner son client dans une démarche RSE. Ce guide est destiné aux experts-comptables, pour initier la profession au développement durable en définissant les principales composantes de ce concept, entre démontrant le lien expert-comptable/développement durable et en affirmant le rôle prépondérant de la profession dans ce domaine.

*Mars 2011 – Téléchargeable sur le site du Club*



#### **La gestion environnementale : levier de performance pour l'entreprise**

Ouvrage préfacé par Chantal Jouanno, alors présidente de l'ADEME. Trois parties le composent : diagnostic des risques environnementaux, management environnemental, rapport environnement. Il est destiné aux experts-comptables, mais également à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille et leur secteur d'activité afin de mieux appréhender la dimension environnementale et de disposer des éléments qui président à la production, au contrôle

et au traitement des informations indispensables au pilotage de la performance.  
*Co-édition ECM/Dunod – septembre 2008 – 160 x 240 – 392 pages – 32 euros TTC*



#### **Une série de 12 cahiers sectoriels pour les PME/PMI et TPE sur les obligations européennes en matière d'environnement applicables en France :**

boucher-charcutier-traiteur, boulanger-pâtissier, coiffeur-esthéticien-toilettier, garagiste-carrossier-mécanicien, imprimeur-sérigraphie, menuisier-entrepreneur du travail du bois,

peintre-entreprise de revêtement, photographe, plombier-chauffagiste, pressing-blanchisseur, prothésiste dentaire.

Et un cahier spécial sur les aides financières européennes.

*Octobre 2007 – Téléchargeables sur le site du Club*

### **D'AUTRES OUTILS ONT ÉGALEMENT ÉLABORÉS :**

- Une synthèse des connaissances en développement durable (2008) ;
- Des séminaires de sensibilisation / formation à l'attention des professionnels de l'expertise-comptable (2009) :
  - « *Le développement durable, un champ de nouvelles missions pour l'expert-comptable* ». Objectif : les outiller dans leurs missions de conseil auprès des dirigeants d'entreprise.
  - « *Etat des lieux de la fiscalité verte* ». Objectif : situer les objectifs de la fiscalité environnementale et balayer l'ensemble des mécanismes fiscaux de portée environnementale.
- Un **panorama de la fiscalité développement durable** et des contributions et taxes en faveur de l'environnement (2010) ;
- Un outil 3D pour que les experts-comptables réalisent un pré-diagnostic avec leurs clients. Objectif : situer l'entreprise par rapport aux trois piliers du développement durable et leur apporter des solutions (2011) ;
- Un **diagnostic basé sur les sept lignes directrices de l'ISO 26 000**, pour aider les professionnels de l'expertise comptable à mettre en place une démarche RSE au sein de leurs cabinets (2013-2014) ;
- Le kit « enviro-compta », en partenariat avec l'ADEME (1<sup>er</sup> trimestre 2014) ;
- Un Conseil Sup Services – RSE en partenariat avec la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (mars 2014).

#### **Kit enviro-compta**

Cet outil, réalisé en partenariat avec l'ADEME, permettra, grâce à une première approche par les risques environnementaux, aux professionnels de l'expertise comptable d'amorcer une démarche en RSE et d'initier le dialogue avec le client. Il s'agit d'un premier kit, un second suivra fin 2014 pour aider les professionnels à accompagner leurs clients dans la RSE.

#### **Conseil Sup Service - RSE**

Spécialement mis à place suite à la publication de l'arrêté de juin 2013 déterminant les modalités d'intervention de l'OTI pour la vérification des informations sociales, environnementales et sociétales du rapport de gestion des entreprises. Seront très prochainement disponibles à destination des professionnels comptables : exemples de lettre de mission, exemples de rapports, outils pratiques, FAQ, hotline, etc.(courant mars 2014)

**Abonnez-vous à la newsletter mensuelle du Club développement durable du Csoec pour bénéficier gratuitement d'un panorama de l'actualité et nouveautés en matière de développement durable.** Retrouvez tous ces outils sur : [www.cdd.asso.fr](http://www.cdd.asso.fr)

## La CNCC et le développement durable

**La compagnie nationale est l'instance représentative de la profession de commissaire aux comptes en France, elle compte 13 500 professionnels. Elle agit auprès des professionnels, des pouvoirs publics, des régulateurs et anime l'ensemble des 33 Compagnies régionales, véritable réseau de la profession. Les CRCC représentent localement la profession en relais de la Compagnie nationale, et entretiennent des liens directs et réguliers avec leur environnement juridique, politique et économique régional.**

### LES MISSIONS DE LA CNCC :

- rôle technique : elle élabore des **normes professionnelles** et assure le suivi des changements de la pratique professionnelle ;
- rôle institutionnel : elle est chargée de la représentation ainsi que la défense des intérêts moraux et professionnels des commissaires aux comptes ;
- la CNCC assure également la formation continue des auditeurs et, par délégation d'exercice du Haut Conseil au commissariat aux comptes (H3C), une part du contrôle d'activité des missions effectuées par les cabinets non EIP ou détenant certains mandats EIP (entité intérêt public).

Croissance économique, respect de l'environnement et progrès social constituent des objectifs majeurs de notre société. Le développement durable s'associe désormais à une véritable démarche économique pour permettre la croissance sans remettre en cause l'avenir de notre planète.

Depuis la loi NRE (2001), les entreprises françaises n'ont cessé de s'engager dans le combat pour un développement durable. Grâce à cette mobilisation, les critères sociaux et environnementaux sont progressivement entrés dans les règles du marché et de la concurrence, devenant de réels atouts concurrentiels et non de simples contraintes réglementaires. Les grandes entreprises et les PME pionnières ont mis en place une réelle communication de leurs performances extra-financières. Un grand nombre d'entre elles ont, depuis quelques années et dans le cadre d'une démarche volontaire, engagé une démarche de fiabilisation des données RSE publiées dans leurs rapports annuels en demandant à un tiers, souvent leurs commissaires aux comptes, de procéder à leur vérification.

Depuis le Grenelle de l'environnement, le législateur s'est saisi de l'enjeu que constituait la manière dont les entités prenaient en compte les conséquences sociales et environnementales de leurs activités ainsi que leurs engagements sociétaux en faveur du développement durable et en faveur de la lutte contre les discriminations et la promotion des diversités. Il a rendu obligatoire, selon un échéancier spécifique, les informations RSE dans le rapport du conseil d'administration ou du directoire visé à l'article L.225-102 du code de commerce ainsi que la vérification par un organisme tiers indépendant de leur présence et de leur sincérité. Le Ministère de la justice en homologuant par arrêté du 27 décembre 2013 la norme d'exercice professionnel relative aux *prestations relatives aux informations sociales et environnementales entrant dans le cadre des diligences directement liées à la mission de commissaires aux comptes*, a reconnu la place des commissaires aux comptes et leur rôle au sein des entreprises pour garantir la qualité de ces informations et créer de la confiance dans la sincérité de celles-ci, autant de pré requis pour créer de la croissance.

Dans ce contexte, la Compagnie nationale des commissaires aux comptes s'est, dès les premières discussions sur la loi NRE, mobilisée avec la constitution d'un groupe de travail RSE pour accompagner, dans un premier temps, la réflexion des pouvoirs publics en matière d'informations RSE et de contrôle de ces informations, puis pour élaborer, en concertation avec le H3C, la norme d'exercice professionnel visée ci-dessus.

**La CNCC a entrepris par ailleurs des actions d'information et de communication avec notamment :**

- la publication de la norme d'exercice professionnel relative aux prestations relatives aux *informations sociales et environnementales entrant dans le cadre des diligences directement liées à la mission de commissaires aux comptes* (DDL RSE) accompagnée d'un communiqué qui apporte des explications sur le contenu de la norme et sur sa « grille de lecture » ;
- la mise en ligne d'une page dédiée sur son site public [www.cncc.fr](http://www.cncc.fr) concernant les modalités d'intervention du commissaire aux comptes dans la vérification des informations RSE contenues dans le rapport du conseil d'administration ou du directoire. Cette page présente des vidéos techniques courtes et pédagogiques, les principaux textes liés à la publication et à la vérification des données RSE et des outils pratiques, notamment des exemples de rapports, de lettre de mission, d'affirmation, des réponses aux principales difficultés rencontrées par les professionnels ;
- sa présence au sein du groupe de travail AFNOR concernant la « vérification du reporting RSE » qui regroupe l'ensemble des parties prenantes, notamment les représentants des pouvoirs publics, des organismes tiers indépendants, des entreprises ;
- des démarches actives et continues auprès des parties prenantes du dispositif RSE.

**LA PARTICIPATION DE LA CNCC AU TROPHEE RSE :  
un engagement de toute la profession comptable à la cause du développement durable !**

Le Grenelle de l'environnement a fait des questions RSE des éléments essentiels de la communication des entreprises. A cette occasion, il a confié une mission spécifique, l'attestation de certaines données sociales et environnementales. Une NEP (norme d'exercice professionnelle) publiée en décembre 2013 a parachevé ce dispositif. Il était donc logique que la profession participe désormais à ce Trophée initié par le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables, en récompensant des entreprises qui s'engagent pour cette cause.

Pour cette 14<sup>ème</sup> édition, la Compagnie nationale s'est donc associée au Conseil supérieur dans l'organisation de ce Trophée RSE, et c'est une profession du chiffre qui récompense aujourd'hui des entreprises engagées.

# L'Édition 2013

La 14<sup>ème</sup> édition du **Trophée RSE de la profession comptable**, présidée par François-Michel Lambert, député, récompense les **organismes** qui communiquent leurs informations environnementales, sociales et sociétales de façon pertinente, fiable et transparente.

Deux catégories distinguent ces organismes en fonction de la manière dont ils communiquent :

- **Meilleur Rapport Développement Durable**, pour ceux qui publient un rapport ;
- **Meilleure Démarche RSE**, pour les organismes qui ne publient pas de rapport.

## Les Critères de notation

### *Meilleur rapport Développement Durable*

Les informations environnementales et sociales sont réparties selon trois critères :

#### PERTINENCE

Cette section comporte cinq questions, dont un bonus qui permet à une entreprise de se différencier et augmenter sa note, tout en ne sanctionnant pas les autres candidats ne répondant pas à ce critère :

- 1) Les enjeux-clé de l'entreprise : leur explication est-elle identifiée ? Les moyens utilisés pour les définir sont-ils clairement explicités ? Les enjeux sont-ils justifiés par un référentiel ?
- 2) Les parties prenantes de l'entreprise et leurs principales attentes sont-elles clairement présentées et explicitées ?
- 3) Les indicateurs de performance développement durable répondent-ils directement aux enjeux-clés ?
- 4) Le lien entre la démarche de développement durable et sa contribution à la réalisation des objectifs stratégiques et financiers de l'entreprise est-il établi ?
- 5) Bonus : mot du Président (implication du dirigeant).

#### TRANSPARENCE ET COMPARABILITÉ

Cette section comporte sept questions, dont un bonus qui permet à une entreprise de se différencier et augmenter sa note, tout en ne sanctionnant pas les autres candidats ne répondant pas à ce critère :

- 1) Les indicateurs sont-ils accompagnés d'une note méthodologique ou d'éléments explicatifs sur les définitions retenues, le périmètre couvert, les sources et calculs éventuels effectués (ex. référentiel de reporting disponible) ?
- 2) Les définitions des informations ou indicateurs clés sont-elles présentées de manière claire et détaillée ?
- 3) Les périmètres couverts pour chaque information ou indicateur clé sont-ils précis, systématiques et mis en rapport avec le périmètre opérationnel ou financier ?
- 4) L'information communiquée donne-t-elle des éléments permettant une comparaison sectorielle ou une mise en perspective ? Semble-t-elle « juste et équilibrée » ?
- 5) Des grilles de référence aux principaux standards et recommandations de reporting (GRI, travaux sectoriels,...) sont-elles présentées ?
- 6) Accessibilité et lisibilité globales de l'information, par rapport aux parties prenantes ?
- 7) Bonus : dilemmes (difficultés de choix).

#### FIABILITÉ

Cette section comporte trois questions :

- 1) Le système de reporting et/ou les principaux indicateurs de performance font-ils l'objet d'une revue de l'audit interne et/ou d'un tiers extérieur (démarche volontaire au-delà de la relecture de cohérence des données liées à la loi NRE) ?
- 2) La revue par un tiers indépendant couvre-t-elle un périmètre et des données significatifs au regard des risques et enjeux matériels et/ou fait-elle l'objet de commentaires et/ou réserves ?
- 3) L'audit interne est-il impliqué dans la revue du système de reporting et/ou des principaux indicateurs de performance ?

## Meilleur Démarche RSE

Les entreprises qui concourent dans cette catégorie « **Meilleure démarche RSE** », répondent à un questionnaire d'évaluation dans lequel elles peuvent expliquer leur démarche RSE :

- 1) Domaines d'actions en matière de responsabilité sociétale
  - a. Quel type d'entrepreneur êtes-vous ?
  - b. Quelles sont les principales raisons pour lesquelles l'entreprise est engagée dans une démarche en RSE ?
  - c. Comment et depuis combien de temps cette démarche a-t-elle été initiée ?
- 2) Gouvernance
  - a. La Direction a-t-elle formulé son engagement et identifié les enjeux RSE ?
  - b. Quels sont la politique, les objectifs et la stratégie RSE définis ?
  - c. Des moyens humains et financiers ont-ils spécifiquement été affectés à cette démarche ? Lesquels ?
  - d. Quels sont les bénéfices prévus et/ou constatés de cette démarche ?
  - e. L'entreprise fait-elle appel à un tiers indépendant pour valider tout ou partie de sa démarche RSE ou de ses indicateurs ?
- 3) Pour chaque pilier (**économique, social/santé/sécurité/sociétal et environnement**)
  - a. Dans ce domaine, quels axes d'améliorations sont jugés prioritaires par la direction de l'entreprise ? Pourquoi ?
  - b. Quels sont les moyens mis en place pour atteindre ces objectifs prioritaires ?
  - c. Quels sont les indicateurs de performance mis en place ?
  - d. Les indicateurs se rapportent-ils à des référentiels et recommandations de reporting connus (GRI, travaux sectoriels, référentiel de branche...) ?
  - e. L'Entreprise a-t-elle reçu une certification ou un label ?
- 4) Parties prenantes
  - a. Quelles sont les parties prenantes de l'entreprise ?
  - b. Quelles sont les réponses de l'entreprise aux attentes économiques, sociales et environnementales de ces parties prenantes ?
  - c. Quels sont les modes de dialogue avec ces parties prenantes ?
- 5) Autres renseignements
  - a. Devez-vous fournir vos informations sociétales à l'un de vos clients ?
  - b. Avez-vous l'intention ou l'obligation à venir, de publier un rapport RSE ?

## Le Jury

Le Jury présidé par **François-Michel Lambert**, député EEV des Bouches du Rhône, président de l'Institut de l'économie circulaire, est composé de :

- **Didier AKOKA**, responsable RH – Epur Nature (*lauréat 2012 « meilleure démarche RSE »*)
- **Françoise ASENSIO**, enseignante développement durable - Université de Marne-la-Vallée
- **Pierrick BILLAN**, chef du Bureau de la consommation et de la production responsables, au Commissariat général au développement durable - Ministère de l'environnement, du développement durable et de l'énergie
- **Isabelle BOUDARD**, responsable RSE – Comité 21
- **Nathalie BOYER**, déléguée générale – OREE
- **Christian BRODHAG**, directeur de recherche, délégué au développement durable - Ecole nationale supérieure des mines de Saint-Etienne
- **Séverine CARTOT**, expert-comptable/commissaire aux comptes
- **Catherine DECAUX**, directrice générale – Comité 21
- **Nicolas DELANGE**, manager - EY
- **Jean-Frédéric DREYFUS**, expert RSE
- **François FATOUX**, délégué général - ORSE
- **François GARREAU**, manager Marque et RSE - Generali
- **Hervé GBEGO**, expert-comptable/commissaire aux comptes
- **Marjolaine GRISARD**, pôle management environnemental - Aéroports de Paris (*lauréat 2012 « meilleur rapport développement durable »*)
- **Catherine INVERNIZZI**, coordinatrice RSE – Orange (*lauréat 2012 « meilleur rapport développement durable Cac 40 »*)
- **Jessica JUGGANADUM**, KPMG
- **Léo-Paul KARLE**, KPMG
- **Jérôme LE LAY**, expert-comptable/commissaire aux comptes
- **Delphine LUBRANI**, expert-comptable/commissaire aux comptes
- **Mickaël MARTIN**, responsable adhérents - Ecofolio
- **Anthony MARTIN-MERCADIER**, stagiaire - Institut de l'économie circulaire
- **Marielle MATHIEU**, auditeur RSE
- **Dominique OLLIVIER**, expert-comptable / commissaire aux comptes
- **Julien RIVALS**, directeur des services RSE – Deloitte
- **Gaël SOREAU**, chargée de mission – Institut de l'économie circulaire
- **Kévin VIOLANT**, KPMG

## Les candidats

### CATÉGORIE MEILLEUR RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE

13 entreprises ont été soumises à la grille de notation :

**1. AXA**

(RAPPORT INTEGRÉ)



**2. BONDUELLE**

(RAPPORT INTEGRÉ et SPÉCIFIQUE)



**3. CMC MALONGO**

(RAPPORT INTEGRÉ et SPÉCIFIQUE)



**4. COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM**

(RAPPORT INTEGRÉ)



**5. DANONE**

(RAPPORT SPÉCIFIQUE)



**6. D2SI**

(RAPPORT INTEGRÉ)



**7. GROUPE CARREFOUR**

(RAPPORT INTEGRÉ)



**8. GROUPE SEB**

(RAPPORT INTEGRÉ  
et SPÉCIFIQUE)



**9. PAPREC GROUP**

(RAPPORT SPÉCIFIQUE)



**10. MGEN**

(RAPPORT INTEGRÉ)



**11. SDH**

(RAPPORT INTEGRÉ)



**12. SUEZ ENVIRONNEMENT**

(RAPPORT SPÉCIFIQUE)



**13. VEOLIA ENVIRONNEMENT**

(RAPPORT SPÉCIFIQUE)



### CATÉGORIE MEILLEURE DÉMARCHE RSE

Quatre entreprises ont transmis leurs informations environnementales et sociales :

**1. ANTALIS SNC**



**3. PRIMAGAZ**



**2. GOBILAB**



**4. VIGIBIO**



## Résultats

Après délibérations, le Jury 2013 a décerné :

### Le Prix du Meilleur Rapport Développement Durable au **Groupe SEB**



5 enjeux-clés sont clairement définis et des indicateurs de suivi mis en place. Le groupe propose des innovations, tant au niveau de ses produits, que dans son approche de l'économie avec le développement de l'économie de fonctionnalité.

---

### Le Prix Spécial du Jury à **D2SI**



Une réelle démarche volontaire et innovante pour un cabinet de conseil et d'ingénierie informatique, issue d'une vraie volonté de tous les acteurs de l'entreprise. L'obtention du Label Lucie qui met en valeur et en exergue la démarche RSE mise en place. Un premier rapport à la hauteur de ses ambitions.

---

### Le Prix de la Meilleure Démarche RSE à **Vigibio**

Les trois volets - social, environnement et économique - sont bien équilibrés, démontrant ainsi une réelle implication et la volonté de mettre en place une démarche RSE.



## Nos trois lauréats présentent leur démarche



### Présentation

L'histoire démarre en 1857 avec la création de l'entreprise Antoine Lescure à Selongey, en Bourgogne, une société de ferblanterie spécialisée à l'origine dans la fabrication de seaux et d'arrosoirs. Dès ce moment, l'entreprise élargit progressivement son champ d'action aux ustensiles de cuisine, baquets en zinc, etc.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, elle commence à mécaniser son activité, avec l'acquisition de la première presse à emboutir. A cette époque, le rayonnement de la société est purement régional. Un grand pas est franchi en 1953 avec le lancement de la Cocotte-minute, qui donne à l'entreprise, désormais dénommée Société d'emboutissage de Bourgogne (SEB), une dimension nationale.

L'histoire du Groupe s'écrit ensuite à travers une succession de phases de croissance externe et de croissance interne. Celles-ci ont, depuis 40 ans, permis au Groupe SEB de diversifier son champ d'action et de contribuer à son expansion internationale.

Aujourd'hui leader mondial du petit équipement domestique, le Groupe SEB compte plus de 25 000 collaborateurs. Présent dans près de 150 pays, il vend plus de 200 millions de produits par an à travers 24 marques emblématiques (Tefal, Moulinex, Rowenta, Krups...), mondiales ou locales. Sa vocation est de faciliter et embellir la vie quotidienne des consommateurs partout dans le monde..

### Le développement durable au sein du Groupe SEB

Le Groupe SEB s'engage depuis plusieurs années dans une démarche responsable à la fois éthique, économiquement rentable, socialement équitable et écologiquement responsable. La direction développement durable, créée en 2004, coordonne une démarche collective en s'appuyant sur l'ensemble des métiers du Groupe et sur un comité de pilotage dédié. Le comité de pilotage a pour mission la définition et le suivi des plans d'actions à court et moyen termes, en lien avec l'ensemble des 5 enjeux développement durable du Groupe.

## Les 5 enjeux prioritaires de développement durable

En matière de développement durable, le Groupe SEB a défini 5 grands enjeux qui structurent sa démarche. Ils font l'objet de plans d'actions spécifiques sur plusieurs années, dans une logique d'amélioration continue.

### > Veiller au respect des principes éthiques du Groupe

Poursuivant une stratégie de croissance internationale, le Groupe SEB s'engage à ce qu'elle se fasse dans le respect de ses principes éthiques en matière sociale, sociétale et environnementale. Le Code Ethique, finalisé en 2012, constitue un cadre de référence commun à tous les collaborateurs. Son déploiement s'est poursuivi jusqu'au printemps 2013 pour couvrir l'ensemble des entités dans le monde. Au cœur des engagements du Groupe, le respect des Droits de l'Homme fait l'objet d'une auto-évaluation de la part de tous les sites de plus de 10 salariés. L'objectif est de maintenir un haut niveau de vigilance dans ce domaine. Le Groupe a également progressé dans sa démarche d'Achats responsables : diffusion de la Charte des Achats responsables à l'ensemble de ses fournisseurs panel, intensification du programme d'audits éthiques, sociaux et environnementaux et nouvelles formations pour les acheteurs et fournisseurs.

### > Poursuivre une politique sociale responsable

Convaincu que les hommes et les femmes sont le principal moteur de son succès, le Groupe SEB s'attache à développer leurs compétences et à entretenir leur motivation. Il veille aussi à enrichir la diversité des équipes, source de créativité et d'ouverture, et à consolider un socle social mondial basé sur les principes de non-discrimination, de dialogue et de respect des personnes. La santé et la sécurité des collaborateurs sont également une priorité du Groupe.

### > Agir dans le cadre d'un engagement citoyen

Le Groupe SEB concentre sa politique de mécénat sur la lutte contre l'exclusion en agissant sur les trois leviers d'insertion que sont le travail, le logement et l'éducation/formation. La Fondation Groupe SEB anime et coordonne cette politique. Elle soutient une majorité de projets en France mais s'attache à renforcer son action à l'international en lien avec les filiales qui sont également à l'origine de nombreuses initiatives de solidarité. Le succès du Challenge Babyloan (opération de parrainage de micro-entrepreneurs par un prêt financier) et de l'appel à projets interne organisé en 2013 illustre l'adhésion des collaborateurs à la démarche philanthropique du Groupe. Ce dernier participe également à la vie économique et sociale des territoires, notamment au travers de la collaboration avec des entreprises d'insertion ou d'actions en faveur de l'égalité des chances.

### > Innover durablement pour répondre aux attentes des consommateurs

Les consommateurs demandent aujourd'hui des produits qui intègrent les problématiques de santé et de sécurité, respectueux de l'environnement et élaborés selon des règles responsables. Le Groupe SEB se donne les moyens d'assurer un contrôle étroit sur tous ces aspects. Chaque nouvelle génération de produits s'enrichit d'innovations qui vont dans le sens d'un plus grand respect de l'humain et de l'environnement, et intègrent les préoccupations de santé et de nutrition. Le Groupe est également très attentif à la qualité de ses produits et à la relation avec ses consommateurs. Améliorer le service après-vente et favoriser la réparation des produits plutôt que l'échange sont deux axes clés de la politique du Groupe SEB vis-à-vis des consommateurs. Pour cela, le Groupe s'appuie sur un réseau de 6 500 réparateurs agréés dans le monde, dont 2 800 en Chine. Le Groupe a également poursuivi ses efforts d'innovation pour rendre ses produits accessibles au plus grand nombre, notamment aux personnes à agilité réduite.

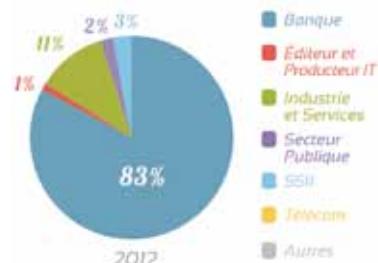
### > Réduire les impacts environnementaux

Le Groupe SEB prend en compte le respect de l'environnement tout au long du cycle de vie de ses produits, depuis les premières phases de recherche (éco-conception) jusqu'au traitement du produit en fin de vie, en passant par sa fabrication (éco-production), son transport (éco-logistique) et son utilisation par le consommateur. Le Groupe progresse aussi dans la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> liées au transport des produits. Tous les collaborateurs sont sensibilisés à la protection de l'environnement, à l'usine comme au bureau.

## LA RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE AU QUOTIDIEN CHEZ D2SI

### D2SI - DÉVELOPPEMENT DURABLE & SYSTÈME D'INFORMATION

Cabinet de conseil en nouvelles technologies fondé en 2006, D2SI s'est construit sur l'idéal d'être une entreprise responsable, plaçant ses collaborateurs et leurs savoirs au centre de son activité. Une philosophie qui, associée à des engagements forts, nous a permis d'inscrire le développement durable dans l'ADN de l'entreprise dès sa création, et de structurer la responsabilité sociétale de D2SI. Avec une croissance continue tout au long de ses 8 années d'existence (90 collaborateurs – 10 millions € en 2013), reconnu par ses clients pour son expertise, D2SI conduit au quotidien une dynamique de développement exemplaire, dont le modèle repose sur les initiatives emblématiques présentées ci-dessous.



### DES OFFRES PERTINENTES À FORTE VALEUR AJOUTÉE

	Notre cabinet, spécialisé dans le domaine du Cloud depuis 2010, aide les DSI à définir leur stratégie cloud et à la mettre en œuvre (nouveaux services, solutions innovantes, architecture agile, automatisation et orchestration des processus IT).
	D2SI analyse les nouveaux usages de l'IT et accompagne ses clients dans la transition vers la mobilité. L'intégration de solutions et la définition d'architectures simples et évolutives permettent de répondre aux besoins des utilisateurs d'être connectés et de travailler dans de bonnes conditions où qu'ils soient.
	D2SI est un acteur historique en banque d'investissement. Nos consultants interviennent sur tous les aspects métier de la maîtrise d'ouvrage et du développement d'applications spécifiques à la finance.
	Pour répondre aux enjeux métiers de ses clients, D2SI les aide à repenser leurs systèmes d'information pour aligner les études (MOA & MOE) et la production informatique (infrastructures, support applicatif...).

### TOUS CONCERNÉS PAR LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Placer nos collaborateurs au cœur de la démarche responsable, donner à tous les moyens de pouvoir s'impliquer : un choix qui assure la pertinence de nos engagements responsables.

**Formation et sensibilisation :** tous nos collaborateurs D2SI sont formés individuellement aux enjeux du développement durable ; comprendre les sujets et les enjeux facilite l'implication de chacun.

**Implication de tous lors des journées D2&SI :** qu'il s'agisse de partager une expertise entre collaborateurs, ou de développer du mécénat de compétences associatif, nos collaborateurs disposent d'une enveloppe de 200 jours qu'ils se partagent (soutien technique de l'association L'enfant@l'Hôpital, conférences techniques...).

**Porter les initiatives de nos collaborateurs :** D2SI soutient concrètement les projets proposés par nos collaborateurs, qu'ils soient engagés dans l'initiative responsable ou tournés vers l'innovation métier, comme le projet Jefe qui concerne le développement d'un outil d'automatisation pensé par un consultant D2SI.

**L'intégration concrète de pratiques responsables dans tous nos métiers :** c'est l'objectif de l'initiative Sustainable Innovation lancée début 2013. Pour y arriver, nous menons une concertation globale pour développer les formations et outils qui permettront à chacun de joindre efficacité professionnelle et responsabilité dans son métier. Par exemple, former nos collaborateurs aux enjeux de la dette technique du développement applicatif est aujourd'hui primordial. C'est ce qui permet d'assurer la maintenabilité d'une application, sa non-complexification, dans une logique d'éco-conception.

**Écoute de nos collaborateurs :** de multiples moyens de concertation sont mis en place pour s'assurer de la bonne direction prise par l'entreprise (enquêtes annuelles, audit externe, études sociologiques, etc.).

## LE SAVOIR, NOTRE PREMIÈRE RICHESSE : COMMENT LE PARTAGER

Depuis 2010, D2SI oeuvre activement au développement de ses savoirs internes grâce à un dispositif de Knowledge Management complet. Fort d'un très bon niveau d'appropriation, ce dispositif regroupe tous nos collaborateurs en pôles d'expertises. Il implique également nos parties prenantes externes : organisation d'évènements sur les grands enjeux de l'IT (20 en 2013) pour nos consultants, nos clients et partenaires, pilotage de projets innovants, réalisation de publications sur les dernières tendances de nos expertises... Toute cette gestion du savoir D2SI s'articule autour de notre réseau social d'entreprise (fréquenté activement par 86% des collaborateurs), utilisé pour poser des questions techniques, partager les connaissances, faire des retours d'expérience, ou encore mutualiser la veille technologique.

## EFFICACITÉ ET SOLIDARITÉ DANS NOS PRATIQUES BUSINESS

Notre équipe commerciale et RH concentre beaucoup des enjeux de responsabilité, notamment en matière de respect de nos collaborateurs et de nos clients. Nos pratiques Business sont fondées sur la collaboration, l'agilité et la responsabilité :

- **un objectif financier commun et unique aux équipes RH et commerciales** encourage fortement l'esprit d'équipe : le seul indicateur de performance, c'est la marge, qui traduit la bonne santé de l'entreprise ;
- **le recrutement ne se limite pas au département RH.** Commerciaux et experts techniques participent aux entretiens, de façon à obtenir le meilleur compromis de satisfaction entre le collaborateur, le client et D2SI ;
- **cette approche RH, technique et commerciale se poursuit sur site**, tout au long du suivi de mission, auprès du consultant et du client. Nous nous assurons ainsi du bon déroulement de la mission, tant dans ses enjeux techniques et sociaux, que dans l'évolution de carrière de nos consultants (5 entretiens RH sur site par an) ;
- **l'intégration de nouvelles méthodes de gestion de projet** a permis d'améliorer la communication entre les équipes non techniques et de gagner en efficacité et adaptabilité (méthodes Agiles, stand up meeting hebdomadaire).

## D2SI RECONNU PAR LA COMMUNAUTÉ D'EXPERTS EN RSE

Bénéficier d'avis externes sur notre modèle d'entreprise est essentiel pour garder le bon cap. L'agence Lucie, Vigéo et Ecovadis, des experts RSE, ont ainsi reconnu D2SI comme une entreprise responsable. Au-delà de ces organisations, ce sont plusieurs acteurs qui ont vu en D2SI une entreprise qui se démarque pour sa responsabilité sociétale : Trophée Horizon du Crédit Agricole, pacte PME avec la Société Générale, Trophée RSE d'EuroCloud.

## LE pari réussi d'un modèle de SSII responsable

La richesse de l'expérience D2SI est directement liée à notre engagement Sustainable Performance.

Notre objectif initial de joindre expertise et responsabilité au cœur de notre activité a façonné notre environnement de travail.

### Le résultat :

- une entreprise où l'**Humain est placé au centre** des décisions ;
- des missions qui visent l'**épanouissement professionnel et personnel des collaborateurs** ;
- une sélection de projets à forte valeur ajoutée pour nos clients et la mise à profit des compétences pour amener un progrès sociétal et environnemental ;
- une **stratégie d'entreprise co-construite** avec tous les membres de D2SI pour que chacun puisse se sentir porteur du modèle D2SI ;
- une **gouvernance** qui privilégie l'**autonomie** et la **liberté** des collaborateurs dans la conduite de leurs missions car nous sommes convaincus que c'est une source d'efficacité et d'une plus grande satisfaction du travail accompli ;
- des **rencontres techniques régulières** et des projets internes innovants pour favoriser une circulation rapide des **savoirs** et **compétences** au sein de D2SI ;
- des **projets sociaux** en interne ou avec nos **associations partenaires** pour permettre à ceux qui le souhaitent de s'investir autrement et humainement ;
- des rencontres festives, sportives et ludiques tout au long de l'année pour mieux connaître ses collaborateurs et travailler par la suite de manière plus fluide et agréable ;
- des locaux très conviviaux au cœur de Paris avec espaces détente, jeux, sieste, etc. ;
- dès qu'il entre chez D2SI, le nouveau collaborateur mesure qu'il est dans une entreprise différente, à la fois experte, innovante et responsable.



## LABORATOIRE DE BIOLOGIE MÉDICALE VIGIBIO

Créé en 2001, le laboratoire VIGIBIO est un laboratoire multi-site accrédité COFRAC ISO NF 15189. Doté d'un plateau technique moderne à Cagnes-sur-Mer et ouvert 24h/24h – 7j/7j, le laboratoire VIGIBIO assure la permanence des soins. Le laboratoire VIGIBIO dispose de quatre sites (Villeneuve-Loubet et à Cagnes-sur-Mer) où 33 salariés travaillent quotidiennement pour le secteur sanitaire local. Afin de mieux répondre aux attentes des patients, le laboratoire VIGIBIO a mis en place un service dédié pour les prélèvements à domicile.

Le laboratoire VIGIBIO travaille en étroite collaboration avec la Clinique Saint-Jean (Cagnes-sur-mer), établissement de référence parmi les cliniques françaises, où expertises et disponibilités permettent d'améliorer la qualité de nos résultats auprès de la patientèle et assurer la permanence des soins.

Le laboratoire VIGIBIO est détenu intégralement par les médecins biologistes. Aucun fonds de pension n'est présent dans le capital.

### LES CHIFFRES CLÉS

**Création :** 2001

**Chiffre d'affaires 2013 :** 4,5 millions d'euros

**Nombre de collaborateurs :** 33

**Nombre de sites :** 4

**Type de société :** S.E.L.A.R.L

**Moyenne d'âge des collaborateurs :** moins de 30 ans

**Nombre de dossiers traités :** 400 dossiers par jour

**Prix « Coup de cœur 2013 » lors des Trophées RSE P.A.C.A**



### IMPLANTATIONS DE NOS AGENCES

#### Site « Le Labo »

10, cours du 11 novembre  
06800 Cagnes-sur-mer



#### Site « La Villa »

1, avenue de la république  
06270 Villeneuve-Loubet



#### Site « Consultation St-Jean »

83, avenue des Alpes  
06800 Cagnes-sur-mer



Plateau technique

**« Docteur Fabrice Saintpère »**  
81, avenue du Docteur Donat  
06800 Cagnes-sur-mer



### UNE INNOVATION PERMANENTE

Le plateau technique « Docteur Fabrice Saintpère » est doté d'automates de dernière génération. Par ailleurs, l'activité continue de notre plateau technique permet d'assurer la permanence des soins auprès des patients.

Prochainement, notre département « Microbiologie » accueillera un équipement de très haute technologie (spectrométrie de masse), faisant du laboratoire VIGIBIO un des premiers acteurs français du secteur sanitaire doté d'un tel équipement. Ce dernier nous permettra de répondre au mieux aux attentes de nos prescripteurs et patients en matière de délais de réponse.

De plus, conscient de la place de la qualité au sein de notre laboratoire, notre démarche qualité a été accréditée en 2012 soit deux années précédant l'obligation à tous les laboratoires français de s'inscrire dans une démarche qualité (ISO NF EN 15189 – Cofrac).



## LES PROJETS À COURT ET MOYEN TERMES DU LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE VIGIBIO

- accréditation du département « Microbiologie » et nouvelle organisation du département :
- renouvellement du parc automobile par des véhicules électriques ;
- développement de l'activité auprès des EHPAD et domiciles ;
- développement de la démarche R.S.E ;
- mutuelle d'entreprise en 2014...

## UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

L'environnement est le cœur de nos actions quotidiennes : la gestion des DASRI, la suppression du papier, la conduite économique...

Conscient des enjeux environnementaux, le laboratoire VIGIBIO a souhaité aller plus loin. C'est pourquoi, nous nous sommes imposés une véritable démarche volontaire, participative et respectueuse de l'environnement depuis la création du laboratoire. Notre démarche environnementale s'appuie donc sur une réflexion globale de nos activités axée sur la suppression du papier tout en assurant la confidentialité des informations et la mise en place des solutions écologiques et performantes. De plus, nos collaborateurs privilégient le covoiturage afin d'avoir un meilleur impact environnemental. La signature des chartes de nos collaborateurs est plus qu'un engagement, mais une marque de prise de conscience des enjeux environnementaux.

## NOTRE DÉMARCHE RSE

Notre management est fortement inspiré par le sport et plus particulièrement par le sport collectif. En effet, notre management est très participatif auprès des collaborateurs. En effet, ce management de proximité permet ainsi, à chaque salarié, d'évoluer et assurer une motivation, un esprit d'équipe et une fédération exemplaire.

De plus, notre organisation qui s'articule avec la dimension humaine permet de mettre en avant l'innovation collective et une intelligence partagée. L'économie, omniprésente, apporte une dimension responsable et une force d'initiatives collective.

Aussi, la promotion interne a permis à un bon nombre de collaborateurs d'évoluer au sein de notre laboratoire. En effet, nous avons proposé à des collaborateurs de nouvelles responsabilités afin d'optimiser notre outil de production. Cet engagement responsable et cette reconnaissance hiérarchique développent ainsi une satisfaction interne et diminue fortement le *turnover*.

Une politique sociale très favorable avec un accord d'intéressement et un plan d'épargne d'entreprise est en place dans le laboratoire depuis de nombreuses années.

La recherche du confort des personnes qui travaillent au sein de la structure, par des aménagements d'horaires de travail et la mise en place d'outils nomades (Ipad, ....) sont des pratiques courantes. Par ailleurs, conscient des difficultés à trouver une place en crèche pour nos collaborateurs, les laboratoires VIGIBIO ont mis en place un partenariat avec une crèche privée permettant à nos collaborateurs de bénéficier d'une place en crèche à un tarif préférentiel.

La recherche de motivation de nos collaborateurs et le sport sont au cœur de notre management. C'est pourquoi, le laboratoire VIGIBIO met en place des actions permettant de créer une unité collective où l'esprit d'équipe est le maître mot :

- financement du laboratoire des salariés aux différentes courses à pieds ;
- sorties « sportives » entre collaborateurs ;
- des sorties « extra-professionnelles» entre collaborateurs.



Nos valeurs, nos actions pour dynamiser notre démarche RSE, et la prise de conscience de nos salariés face aux enjeux de notre démarche RSE ont permis d'obtenir le prix « Coup de cœur » 2013 lors des Trophées RSE PACA.

Les objectifs fixés pour les années à venir sont de faire de notre démarche RSE une démarche incitative auprès d'autres acteurs de notre secteur, d'optimiser les allocations des ressources et de déterminer de nouvelles actions de développement environnementales, sociétales et sociales. Nous souhaitons développer notre démarche RSE à travers des actions permettant d'optimiser notre impact environnemental, d'assurer un esprit d'équipe fort en interne, et d'être reconnus comme une entreprise « sociétale ».

# Nos partenaires



## Ecofolio, L'ÉCO-ORGANISME DES PAPIERS

### Ecofolio et l'expert-comptable, un partenariat responsable

**Acteur du dispositif Ecofolio, le professionnel de l'expertise comptable joue un rôle essentiel auprès de ses clients** dans la mise en œuvre de leur responsabilité environnementale :

- > il les renseigne sur la nouvelle réglementation afin que les émetteurs de papiers puissent se conformer à leurs obligations légales ;
- > il les accompagne dans l'établissement de la déclaration Ecofolio afin d'optimiser la concordance des informations déclarées avec la comptabilité ;
- > avec l'attestation, il permet aux émetteurs de papiers de satisfaire aux conditions du contrat avec Ecofolio.

En accompagnant ainsi ses clients, le professionnel de l'expertise comptable propose de nouveaux services aux émetteurs de papiers. Le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables est adhérent d'Ecofolio pour les papiers qu'il émet.

### La déclaration et l'expert-comptable, un enjeu fort de responsabilité économique et environnementale !

### ECOFOLIO, C'EST QUOI ?

Société privée à but non lucratif, agréée par l'Etat en 2007, Ecofolio est en charge de la collecte et du recyclage des papiers en France. **Sa mission ? Faire progresser le recyclage des papiers.**

**L'objectif fixé par les pouvoirs publics est d'atteindre 55 % de recyclage des papiers en 2016 et 60 % en 2018.** C'est pourquoi Ecofolio construit avec la filière un modèle d'économie circulaire capable de transformer les vieux papiers en une ressource disponible et compétitive. Pour ce faire, l'éco-organisme mobilise, oriente, finance et accompagne tous les acteurs de la filière.

### DES MISSIONS AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'action d'Ecofolio est structurée autour de trois missions principales :

- **Soutenir et accompagner le service public**

Ecofolio collecte chaque année une éco-contribution auprès des émetteurs de papiers, acteurs économiques qui diffusent, distribuent ou fabriquent des papiers sur le marché français, puis la reverse sous forme de soutiens financiers aux collectivités locales en charge du service public de gestion des déchets. Il s'agit d'un transfert financier des acteurs économiques vers le service public. La priorité est donnée au recyclage des papiers et à l'accompagnement des collectivités vers des modèles plus performants. Et plus globalement, **Ecofolio vise à favoriser l'éco-conception afin que le recyclage soit facilité et que les vieux papiers deviennent une matière compétitive alternative au bois.**

- **Protéger l'environnement**

Ecofolio souhaite accompagner les acteurs en charge des opérations vers une meilleure performance de recyclage. Ainsi, l'éco-organisme met à disposition des acteurs son expertise (audit, études, analyses techniques et environnementales, etc.) et pilote des expérimentations pour améliorer les performances du tri, de la collecte et du recyclage des papiers. Tiers-expert de la filière, Ecofolio propose des pistes

d'innovation pour toutes les opérations (pré-collecte dans les foyers ou les entreprises, bacs de collecte sélective, centres de tri, préparation de la matière, etc.). L'objectif pour l'éco-organisme est de **remettre les papiers au cœur des enjeux « déchets » en France et de développer une collecte très sélective des papiers.**

- **Sensibiliser les Français**

Ecofolio mène des campagnes de communication et de sensibilisation auprès de tous les Français. Elles visent à encourager **un geste de tri responsable et quotidien, au foyer, au bureau, dans la rue**. Avec les collectivités locales, l'accent est mis sur le geste de tri et les réponses aux questions des usagers.

## L'ÉCO-CONTRIBUTION, UN INVESTISSEMENT POUR LA FILIÈRE

**Instaurée depuis 2006, la responsabilité élargie du producteur (REP) s'applique aux émetteurs de papiers et leur fait obligation de contribuer au recyclage de leurs supports.** En se regroupant au sein d'un seul et même éco-organisme qu'est Ecofolio, les émetteurs de papiers ont décidé de devenir acteurs de ce dispositif légal pour construire un outil de pilotage de la filière.

L'éco-contribution n'est ni une taxe, ni un impôt. **Si elle représente certes un coût pour les émetteurs, elle est surtout un investissement, puisqu'elle est entièrement dédiée à la filière.** En effet, elle est reversée aux collectivités pour assurer le financement du service public de gestion des déchets. Ainsi, en participant à la valorisation de leurs produits, les émetteurs participent à garantir la pérennité du média papier.

## LES ÉMETTEURS DE PAPIERS ENGAGÉS POUR LE RECYCLAGE DES PAPIERS

L'ensemble des acteurs de la filière sont mobilisés pour atteindre l'objectif de 55 % de recyclage des papiers en 2016. Les émetteurs de papiers aussi. Deux priorités sont fixées : l'éco-conception et la prévention. **Le recyclage est la priorité, et ce, dès la conception des produits papiers. C'est pourquoi Ecofolio place l'éco-conception et la prévention au cœur de la relation avec ses adhérents.**

Le barème éco-différencié est le premier outil d'incitation mis en place pour permettre l'amélioration de la recyclabilité des papiers. Le nouvel espace MesPapiers a lui pour vocation de faciliter la déclaration selon les critères du barème éco-différencié, d'identifier les éléments entrant dans la composition des produits et d'en améliorer les impacts environnementaux. Fiches et guides pratiques pour éco-concevoir les supports papiers ou reconnaître les logos environnementaux complètent cet accompagnement opérationnel pour permettre aux adhérents d'entrer facilement dans cette démarche d'éco-conception.

## UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE POUR LE PAPIER GRÂCE AU RECYCLAGE

Les papiers sont notre quotidien ! Supports d'information, vecteurs d'image et de savoir-faire, ils sont au cœur de votre activité. L'économie circulaire permet d'envisager les déchets comme des ressources à exploiter, préservant ainsi les ressources naturelles et créant des emplois. **L'enjeu ? Faire des vieux papiers une matière première secondaire compétitive et disponible pour les activités humaines et économiques.**

**Parce qu'il est un biomatériau qui se recycle jusqu'à cinq fois, le papier incarne l'économie circulaire.** Alors qu'ils sont, en poids, les premiers déchets recyclables de nos poubelles, seul un papier sur deux est recyclé. Mieux mobilisés, ils doivent devenir une ressource proche et régulière pour l'industrie verte du papier en France.

De plus, leur recyclage a de nombreux bénéfices environnementaux :

- la production de papiers recyclés diminue de 30 % les émissions de CO<sub>2</sub> par rapport à celle de papiers issus de fibres vierges ;
- 390 000 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub> sont évitées chaque année grâce au recyclage du papier, soit l'équivalent des émissions de CO<sub>2</sub> de 200 000 voitures ;
- la production de papier recyclé, par rapport à celle de papiers vierges, consomme en moyenne 2 à 5 fois moins d'eau et d'énergie.

« Tous les papiers se recyclent. Alors trions-les tous ! »



Alors que seulement 11 % des Français savent précisément que tous les papiers se trient et se recyclent (étude TNS-Sofres, août 2013), Ecofolio sensibilise les citoyens au recyclage des papiers et lève les freins éventuels de leur passage à l'acte de tri grâce à de vastes campagnes de communication. Un seul mot d'ordre : « Tous les papiers se recyclent. Alors trions-les tous ! ». Objectif ? Faire connaître cette consigne simple et inciter chacun à trier plus et mieux ses papiers.

## AFFICHEZ VOTRE ENGAGEMENT POUR LE RECYCLAGE DES PAPIERS



Ecofolio offre à ses adhérents des outils prêts à l'emploi pour communiquer sur leur engagement environnemental. La Boucle papiers, nouveau marquage produit d'Ecofolio, est le premier d'entre eux.

### Ses objectifs :

- mettre en avant auprès des lecteurs et clients l'engagement environnemental d'un adhérent ;
- distinguer chez les adhérents les produits assujettis contribuant des adhérents des autres produits ;
- aider la mission de contrôle d'Ecofolio en facilitant l'identification des émetteurs assujettis encore absents du dispositif.

L'utilisation de la Boucle papiers et de ses phrases types est réservée aux adhérents d'Ecofolio. Elle est disponible dans la Boîte à outils Adhérents, sur [www.ecofolio.fr](http://www.ecofolio.fr).

## POUR EN SAVOIR PLUS SUR ECOFOLIO

[www.ecofolio.fr](http://www.ecofolio.fr)  
[www.recyclonslespapiers.fr](http://www.recyclonslespapiers.fr)  
[www.facebook.com/RecyclonsLesPapiers](http://www.facebook.com/RecyclonsLesPapiers)

## Nos partenaires



### A PROPOS DE GENERALI FRANCE

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs dans l'Hexagone. Le chiffre d'affaires de la compagnie, dont l'implantation en France remonte à 1832, atteint 13,8 milliards d'euros en 2012. Generali France s'appuie sur plus de 10 000 collaborateurs et agents généraux pour offrir des solutions d'assurances à 6 millions de clients, particuliers ou bénéficiaires de garanties dans le cadre de leur activité, ainsi que 800 000 entreprises et professionnels.

Plus de renseignements sur [www.generali.fr](http://www.generali.fr) et sur [www.generation-responsable.com](http://www.generation-responsable.com)

### A PROPOS DU GROUPE GENERALI

Avec près de 70 milliards d'euros de primes collectées en 2012, le groupe Generali est l'un des principaux acteurs mondiaux de l'assurance, ainsi que le premier assureur vie en Europe. C'est aussi l'un des premiers gestionnaires d'actifs dans le monde et un opérateur immobilier majeur. Avec 80 000 employés et 65 millions de clients dans plus de 60 pays à travers le monde, le groupe est l'un des leaders sur les marchés d'Europe de l'ouest et occupe une place grandissante en Europe centrale et orientale, ainsi qu'en Asie.

Plus d'informations sur [www.generali.com](http://www.generali.com)

Generali France est une filiale du **groupe Generali**, l'une des **compagnies d'assurance les plus solides** d'Europe.

La création des **Assicurazioni Generali Austro-Italiche**, le 26 décembre 1831, a donné naissance aux premières assurances généralistes. La Compagnie doit d'ailleurs son nom, Generali, à cette caractéristique. Elle est la première à avoir proposé à ses clients une couverture multirisques.

Les premiers agents de l'Hexagone sont nommés en 1832 à Bordeaux, puis à Marseille en 1834. Le regroupement progressif des différentes filiales de Generali en France au fil des ans aboutit le 31 décembre 2006 à la création de l'entreprise unique **Generali France**. La France est actuellement le **troisième marché du Groupe**, après l'Italie et l'Allemagne.

L'entreprise propose **des produits et des services qui couvrent tous les besoins** : assurance dommages, épargne et protection sociale pour les particuliers, les entreprises ou encore les professionnels.

La gestion financière de Generali France se caractérise par sa solidité et sa stabilité – des principes qui sont également privilégiés au niveau mondial pour le Groupe. **L'entreprise gère ses actifs avec une grande prudence** en diversifiant notamment ses investissements.

#### Une expertise reconnue en France

Generali France se positionne comme leader dans plusieurs branches :

- **1<sup>er</sup> assureur sur le marché Internet de l'épargne** avec sa filiale E-cie vie ;
- **assureur historique des sportifs en France** ;
- **1<sup>er</sup> assureur généraliste sur le marché de la retraite Madelin** pour les travailleurs non salariés (professions libérales, artisans, commerçants et petites entreprises) ;
- **un des premiers fournisseurs** des conseillers en gestion de patrimoine indépendants et des banques.

## Un esprit d'innovation

Depuis sa première implantation en France jusqu'à aujourd'hui, Generali a su proposer des solutions nouvelles aux besoins de ses clients. Certaines innovations ont marqué une rupture dans l'histoire du métier d'assureur. Il en va ainsi de la création de l'assurance pour la navigation de plaisance (adaptée au droit français), en 1951, et du métier de l'assistance, via sa filiale **Europ Assistance**, en 1963.

Cet esprit pionnier qui rythme la vie de la compagnie se retrouve tout au long de son histoire.

## 1 > GENERALI ET LA RSE : UN PEU D'HISTOIRE

**Generali**, un acteur résolument engagé sur le terrain de la RSE depuis une décennie

**2000** > Generali France commence à s'investir dans des politiques de construction Haute Qualité Environnementale

**2004** > Code éthique du groupe : préserver l'environnement, un patrimoine collectif essentiel

**2005** > Discours fondateur de Claude TENDIL, président de Generali France

Dans un discours à l'Université de Paris-Dauphine, Claude Tendil propose une réflexion prospective sur l'assurance et l'environnement. En éclaireur de la profession, il affirme que les assureurs doivent jouer un rôle actif de vigie face aux problèmes environnementaux. Ses propos, repris dans la presse, font date et sont le signal des développements opérationnels en cours au sein de la compagnie.

**2006** > Mise en œuvre dans la stratégie de l'entreprise

Generali met en place des solutions concrètes pour encourager les comportements responsables qui participent à limiter les impacts environnementaux. Un exemple ? La compagnie invente une démarche d'audit et d'accompagnement des PME qui souhaitent développer des politiques de développement durable, avec des réductions de tarifs pour les plus engagées. Cette stratégie place les engagements sociétaux au cœur de la vision de l'entreprise.

**2008** > Generali s'engage aux côtés de la « Génération Responsable »

Generali reprend la parole auprès du public afin d'affirmer son engagement sociétal (protection de l'environnement, préparation de l'avenir, actions de prévention pour la santé et la sécurité des personnes, égalité des chances...) avec une nouvelle signature « Génération responsable ». Elle souligne sa volonté de fédérer toutes les énergies qui participent à la construction d'un futur plus respectueux des grands équilibres sociaux et environnementaux. \*[www.generation-responsable.com](http://www.generation-responsable.com)

**2009** > Generali s'engage aux côtés de Jean-Louis Etienne pour tenter une première mondiale : Generali Arctic Observer

Generali annonce qu'il sera aux côtés de Jean-Louis Etienne pour tenter une aventure humaine, pédagogique et scientifique : la traversée en ballon de l'océan arctique. Le but de l'expédition est d'attirer l'attention du public sur la régression de la banquise arctique et ses conséquences sur la vie des peuples qui vivent dans les régions polaires, sur la biodiversité et, au-delà, sur les équilibres climatiques à l'échelle mondiale.

**2010 / 2011** > Generali s'engage avec les Fédérations sportives partenaires avec la Charte du sport responsable

Generali retient la fédération française d'équitation, la fédération française de golf ainsi que la fédération française de volley-ball et la fédération française de cyclisme ([www.sport-responsable.com](http://www.sport-responsable.com))

**2011** > Generali élargit ses actions dans la finance et la recherche et les exposent dans son nouveau portail [generation-responsable.com](http://generation-responsable.com)

- > Développement de sa méthodologie ISR : allocation de 6 milliards d'euros (22 milliards d'euros en 2012) ;
- > Lancement de son portail RSE regroupant l'ensemble des engagements sociétaux de Generali France et des actions responsables de tous ceux que nous soutenons ([www.generation-responsable.com](http://www.generation-responsable.com)) ;
- > Création de la chaire sur l'actuariat responsable portant sur la modélisation des risques climatiques ;
- > Création de l'observatoire des femmes et de l'assurance avec TERRAFEMINA et d'un baromètre avec le CSA ;

## 2012 / 2013 > Generali poursuit ses engagements antérieurs et en développe de nouveaux

> **Création de BeeoTop**, un lieu dédié aux acteurs de l'engagement sociétal (aux portes de Paris) avec des espaces de *coworking* et de location pour les associations et les entreprises engagées dans la RSE ;  
Le BeeoTop est un espace de 6 500 m<sup>2</sup> proposé par Generali qui comprend des solutions de locations facilitées, un espace de *coworking* et un lieu événementiel. Aux portes de Paris, Porte de Clichy, ce lieu est dédié aux acteurs de l'engagement sociétal, telles que les associations de solidarité, et aux entreprises engagées dans la RSE. Une animation au quotidien vise à créer une émulation (services croisés, projets communs...) afin que les occupants soient plus que des colocataires. Le BeeoTop sera officiellement inauguré le 6 mars 2014.

### > **Préparation en 2012 et lancement en 2013 de Observatoire Atmosphérique Generali avec le ballon de Paris au parc André Citroën (ensemble dans la lutte contre la pollution de l'air)**

Generali France est partenaire du Ballon de Paris (parc André Citroën dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris) pour cinq années à partir de 2013. Au-delà de sa forte visibilité au cœur de la capitale, l'Observatoire atmosphérique Generali a une double vocation scientifique et pédagogique, avec la mise en place d'un dispositif complet de mesure de la qualité de l'air et de sensibilisation du public sur les effets de la pollution.

L'observatoire atmosphérique Generali est le premier laboratoire urbain et volant permettant d'étudier précisément, en temps réel et en routine 24h/24, entre le sol et 150 mètres d'altitude, les particules fines présentes dans l'air.

Cette performance est réalisée grâce au LOAC (light optical aerosol counter), qui est embarqué à bord du ballon. Cet appareil, développé en partenariat par le CNRS, est le premier capable, à la fois de compter les particules ultra-fines PM1 (les plus dangereuses) présentes dans l'air, mais aussi de fournir des informations sur leur taille et leur nature selon l'altitude.

Le pavillon d'accueil du ballon est en travaux pour accueillir en 2014 un espace d'information et de sensibilisation sur les thématiques environnementales. Les 6 000 enfants parisiens des classes de CE2 qui montent chaque année à bord du ballon et leurs enseignants auront accès à des informations leur permettant de mieux comprendre les enjeux de la qualité de l'air, d'identifier les principaux polluants et d'appréhender leurs possibles répercussions en matière de santé.

« Le sport, pour faire reculer la maladie et le handicap » est le thème proposé par l'opération de mécénat Atout soleil 2012 organisée par GPMA et Generali ;

Pour Impliquer les collaborateurs dans le soutien aux associations.

Atout Soleil est basé sur un système de parrainage dans lequel chaque parrain sélectionne une association, l'aide à monter un dossier et la soutient jusqu'au résultat final. Cette opération de mécénat est ouverte à l'ensemble des réseaux de distribution et aux collaborateurs de Generali. Depuis la création d'Atout Soleil en 2007, entre 50 et 150 projets sont collectés chaque année selon les thèmes. Un jury composé de responsables de GPMA (association filiale de Generali), de Generali et de professionnels de la santé et de personnalités extérieures sélectionne parmi ces projets une dizaine d'associations. Les résultats sont connus à la fin du mois de septembre. Une soirée de remise des prix a lieu en fin d'année en présence « d'ambassadeurs » de Generali (en 2013, Zinédine Zidane et Nicolas Lunven). Elle est précédée d'une conférence table ronde au cours de laquelle les associations peuvent échanger sur leurs préoccupations quotidiennes.

Les associations primées reçoivent une dotation et le prix spécial « Génération Responsable » pour les projets les plus exemplaires. Ce dernier consiste à leur offrir une visibilité via le site generation-en-action.com et un accompagnement dispensés par l'association Le Rameau.

Generali et AFNOR signe un partenariat et s'engagent à promouvoir la responsabilité sociétale et la gestion des risques auprès des entreprises.

Generali et Entrepreneurs d'Avenir se réunissent avec plus de 1 000 chefs d'entreprises, journalistes, acteurs publics, responsables sociaux et associatifs au Conseil économique, social et environnemental (CESE) pour un moment d'échanges autour de deux thématiques : l'appel pour un « Made in France d'avenir » et les « Campus d'avenir ».

Dans les régions, les membres du réseau se sont organisés en groupes de travail et de réflexion sur des thématiques liées à la responsabilité sociétale : ces groupes sont désormais actifs dans dix métropoles régionales avec plus de 400 participants permanents.

Fin 2013, le réseau Entrepreneurs d'avenir comptait près de 700 membres.

**Generali intègre l'indice Vigeo Europe 120 (5<sup>e</sup> dans le secteur assurance)** et apparait parmi les entreprises les plus performantes en termes de RSE pour l'année 2012 d'après le classement des « Green Rankings », Generali arrive également en tête du classement établi par Novethic sur la communication responsable des 31 plus grandes banques et compagnies d'assurances européennes.

## 2 > LA RSE CHEZ GENERALI AU TRAVERS D'ACTIONS CONCRÈTES ET ENGAGÉES :

*Comment un assureur peut-il concilier innovation produits, éthique et rentabilité ? En incitant et aidant ses entreprises clientes à relever le défi du développement durable. Une manière pour Generali de se démarquer résolument sur le marché et de réduire la vulnérabilité de ses assurés.*

**2.1 > Les entreprises et la RSE : mise en place d'un audit de performance globale**

**2.2 > La finance et la RSE : investir avec un objectif de performance à long terme**

**2.3 > L'immobilier : pérenniser la valeur de son patrimoine**

**2.4 > Les ressources humaines et la RSE : l'égalité des chances**

**2.5 > Generali la RSE et les évolutions de la société**

**2.6 > Generali soutient la lutte contre la pollution atmosphérique**

**2.7 > Generali invente BeeoTop, un lieu dédié aux acteurs de l'engagement sociétal**

### Promouvoir une économie plus humaine avec le mouvement Entrepreneurs d'Avenir

*Conjuguer développement durable, respect de l'individu, bien-être au travail et compétitivité économique est possible. C'est même la clef de la réussite de demain. Nombre d'entrepreneurs en sont convaincus. Generali France partage leur vision et les épaulé activement.*

Le mouvement « **Entrepreneurs d'avenir** » réunit ainsi aujourd'hui quelques 700 chefs d'entreprise « responsables » qui ont clairement choisi d'intégrer le concept de **RSE** (responsabilité sociétale des entreprises) et la protection de l'environnement dans leur management global. Generali, qui a accompagné sa création en 2009, soutient quotidiennement leurs initiatives. Par conviction, mais aussi parce que des sociétés engagées dans cette démarche affichent généralement à terme de bonnes performances et une meilleure sinistralité pour un assureur.

Pour faciliter le dialogue entre ses membres et la fertilisation croisée des idées, « Entrepreneurs d'avenir » dispose d'un site Internet ([www.entrepreneursd'avenir.com](http://www.entrepreneursd'avenir.com)) et organise des « Parlements », véritables temps fort du mouvement.

Le 18 février 2013, le mouvement Entrepreneurs d'avenir a installé son parlement régional à Lyon, « Vers des sociétés à énergies positives » et le 3<sup>e</sup> Parlement National des Entrepreneurs d'avenir à Paris au CESE les 5 et 6 novembre 2013 (plus de 1 000 participants).

**EN ASSOCIATION AVEC** Ecofolio, et Generali



A l'occasion de cette 14<sup>ème</sup> édition du Trophée de la Qualité des informations environnementales et sociales, le Comité RSE lance la deuxième édition du guide « **8 lignes directrices pour un rapport développement durable** » qui recense les bonnes pratiques rencontrées chez les différents candidats (fin mars 2014).

Vous pourrez le télécharger sur [www.cdd.asso.fr](http://www.cdd.asso.fr)

**Contact : Emilie Damloup**  
Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables

19 rue Cognacq-Jay  
75341 Paris cedex 07  
Tél. 01 44 15 60 82  
e-mail : [edamloup@cs.experts-comptables.org](mailto:edamloup@cs.experts-comptables.org)  
[www.cdd.asso.fr](http://www.cdd.asso.fr)  
<http://www.experts-comptables.fr/csoec//RSE>

